CAPa SAPVER (Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural)

Deux métiers, une même vocation : le contact humain.

Diplôme niveau 3 | 2 ans | Formation initiale scolaire | Alternance

Niveau 3
Diplôme d'État (RNCP 38390)

2 ans
Rentrée en septembre

60 semaines
en milieu professionnel

8 à 18
jeunes par classe

1 Présentation

Le CAPa SAPVER se prépare en deux ans par alternance. Il associe deux domaines : **le service aux personnes et la vente**. Leur point commun : l'accueil, l'écoute et le sens du service. C'est ce qui fait la force de cette formation et la polyvalence de nos jeunes.

Accessible dès la sortie de 3e, il permet de reprendre confiance grâce à une pédagogie concrète, des groupes à taille humaine et un suivi individualisé par un moniteur référent.

Les services aux personnes

Aider une personne âgée dans les gestes du quotidien, s'occuper de jeunes enfants, préparer et servir un repas, entretenir le linge et les locaux en respectant l'hygiène et la sécurité.

Le jeune apprend aussi à communiquer avec bienveillance, à repérer les besoins de chacun et à respecter l'autonomie et la dignité des personnes accompagnées.

Ce que le jeune apprend à faire

- Accompagner une personne dans sa toilette, son habillage, ses repas
- Animer et surveiller un petit groupe d'enfants ou de personnes âgées
- Préparer des repas simples et équilibrés, assurer leur distribution
- Entretenir les locaux, le matériel et le linge
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie

Où ? EHPAD, MARPA, crèche, école maternelle, aide à domicile, restauration collective.

L'accueil et la vente en espace rural

Accueillir et conseiller les clients, mettre en rayon, entretenir et décorer le magasin, tenir la caisse.

Le jeune apprend à être présent et disponible sur le lieu de vente, à bien connaître les produits qu'il propose et à adapter son discours à chaque client. En milieu rural, le commerce de proximité est aussi un lieu de lien social : on y prend des nouvelles, on y rend service.

Ce que le jeune apprend à faire

- Accueillir, renseigner et conseiller la clientèle
- Approvisionner les rayons et mettre en valeur les produits
- Contribuer à l'entretien et à la décoration du magasin
- Procéder à l'encaissement

- Participer à la vie d'un commerce de village ou d'un lieu touristique

Où ? Commerce de proximité, grande surface, village vacances, centre de loisirs.

2 Objectifs

Ce que valide le diplôme

3 capacités générales (vie sociale, construction personnelle, environnement social) et 4 capacités professionnelles : communiquer avec la personne et son entourage, l'aider au quotidien, vendre, s'adapter aux enjeux professionnels locaux. 8 modules, dont un module d'initiative professionnelle propre à la MFR.

Objectifs de la formation

À l'issue des deux ans, le jeune sait :

- accompagner une personne (enfant, personne âgée, personne en situation de handicap) dans les gestes de la vie quotidienne, en sécurité et dans le respect de son intimité ;
- préparer et servir des repas, entretenir le linge et le cadre de vie ;
- accueillir un client, le conseiller et réaliser une vente simple dans un commerce ou un lieu touristique ;
- communiquer avec les personnes, les familles et une équipe professionnelle.

3 Public et prérequis

Pour qui ?

Les jeunes qui sortent de 3e (générale, SEGPA ou équivalent), notamment ceux pour qui l'alternance convient mieux qu'un parcours scolaire classique. Ils ont envie d'apprendre par le concret, d'être utiles aux autres et de découvrir le monde du travail.

Prérequis

- Savoir lire, écrire et compter en français
- Aucun diplôme exigé
- Avoir 15 ans dans l'année civile de l'entrée en formation
- Un projet, même en construction, dans les services aux personnes ou la vente
- Être prêt à suivre une formation par alternance

Prérequis : sortir de 3e (quelle que soit la classe : collège, 3e d'orientation, 3e prépa-métiers) ou d'une autre formation. Formation en voie scolaire, sur deux ans.

4 Modalités et délais d'accès

Comment s'inscrire ?

Prenez rendez-vous pour un **entretien de positionnement** avec le jeune et sa famille : nous faisons connaissance, vérifions ensemble les prérequis et répondons à vos questions. Rentrée en septembre.

Admission et délais d'accès

Comment entrer : pas de concours ni d'examen d'entrée. Pré-inscription en ligne ou par téléphone, entretien avec le jeune et sa famille, dossier, puis confirmation de l'inscription.

Délais d'accès : inscriptions ouvertes toute l'année, dans la limite des places disponibles ; nous vous rappelons rapidement après votre demande pour fixer l'entretien. Pour la rentrée de septembre, prenez contact dès le printemps. Une entrée en cours d'année reste possible après un entretien. Toutes les étapes de l'admission

5 Durée et organisation

Sur 2 ans, le jeune passe environ **un tiers du temps à la MFR** et **deux tiers en milieu professionnel**. Ce qu'il vit en stage devient un support de cours, et son moniteur lui rend visite chez son maître de stage.

6 Contenu de la formation

Salle de puériculture, salle de maintien de l'autonomie, cuisine pédagogique, salle informatique.

7 Méthodes pédagogiques et évaluation

L'examen

80 % en contrôle en cours de formation sur les 2 ans (épreuves écrites, orales et pratiques). 20 % en épreuve finale en juin : un oral à partir de 6 fiches d'activités, 3 dans chaque secteur. Il n'est pas possible de valider des blocs de compétences séparément.

Alternance de semaines à la MFR et de semaines en stage dans des structures variées (crèche, école, EHPAD, commerce). Travaux pratiques dans nos salles équipées, mises en situation, études de cas tirées des stages, interventions de professionnels, suivi individuel par un tuteur. Les acquis sont évalués en contrôle en cours de formation (CCF) tout au long des deux ans ; les bilans de stage sont faits avec le maître de stage.

8 Tarifs et financement

Les cours sont financés par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ; restent à la charge des familles l'hébergement (repas et nuitées), les frais de fonctionnement et les fournitures scolaires. Pour l'année 2026-2027 : **pension complète 1 701 €**, **demi-pension 990 €**. Ces montants comprennent les frais de fonctionnement, les repas, les nuitées, les fournitures scolaires, l'adhésion à l'association et les frais de dossier ; reste à prévoir le sac à dos, la trousse et la calculatrice. Formation éligible à la bourse des lycées, paiement mensuel possible. Le détail des tarifs

9 Résultats

100 %
de réussite à l'examen, première promotion MFR, session 2026

34 %
poursuivent leurs études, national, CAPa SAPVER

40 %
en emploi salarié 6 mois après, national, CAPa SAPVER

Interruptions en cours de formation : 1 jeune sur 10 en 2025-2026 (10 %).

Résultats détaillés sur inserjeunes.education.gouv.fr

Mode de calcul : taux de réussite = candidats reçus ÷ candidats présentés à l'examen, session 2026, élèves de la MFR. Poursuite d'études et insertion : données nationales InserJeunes (ministères de l'Éducation et du Travail).

10 Équivalences, passerelles et débouchés

Travailler

- Aide à domicile
- Auxiliaire de vie sociale

- Assistant de vie aux familles
- Agent de service hospitalier
- Vendeur, employé de commerce
- Après une formation complémentaire : aide-soignant, petite enfance

Continuer ses études

- **Bac Pro SAPAT** en 2 ans, directement en 1re, à la MFR
- Bac Pro Accueil-relations clients et usagers
- Mention complémentaire Aide à domicile (1 an)
- Passerelles vers le CAP AEPE ou le titre ADVF

Équivalences et passerelles

Le CAPa SAPVER est un diplôme de niveau 3 inscrit au RNCP (fiche RNCP38390). Il donne accès à la 1re professionnelle SAPAT, en voie scolaire ou en apprentissage, ainsi qu'aux concours et formations du secteur sanitaire et social accessibles au niveau 3. Un jeune déjà titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou plus peut être dispensé de certaines épreuves d'enseignement général : nous l'étudions avec vous à l'inscription.

11 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre référente handicap, Cindy Blateyron, recense pour chaque jeune concerné les mesures à mettre en œuvre pour adapter les enseignements (supports de cours, rythme, évaluations, aménagements d'examen) et les transmet à l'équipe pédagogique, qui les applique tout au long de la formation. Contactez-la au 03 84 73 06 66, pour une étude personnalisée de votre situation (faisabilité et aménagements possibles).

12 Respect et prévention des violences

À la MFR, chacun a droit au respect. Le règlement intérieur, remis à l'inscription, fixe les droits et les devoirs de chacun. Toute situation de violence, y compris sexiste ou sexuelle, de harcèlement (dont le cyberharcèlement) ou de discrimination, à la MFR, à l'internat ou en stage, peut être signalée au tuteur, à n'importe quel membre de l'équipe ou à la direction, y compris de façon confidentielle depuis l'espace en ligne des jeunes. Chaque signalement est pris en charge sans délai : écoute du jeune, protection, information de la famille, mesures éducatives ou disciplinaires et, si besoin, saisine des autorités compétentes.

Prévenir avant d'avoir à agir : la MFR met à la disposition des jeunes des outils numériques de signalement des situations de violence, accessibles à tout moment depuis leur espace en ligne ; elle mène régulièrement des enquêtes auprès des jeunes sur le climat à la MFR, à l'internat et en stage ; elle sensibilise et forme les jeunes comme l'ensemble du personnel à ces questions (violences, harcèlement et cyberharcèlement, discriminations).

13 Contacts

Nous joindre

Responsable de la formation : Cécile Comte

Accueil : 03 84 73 06 66 · mfr.salins@mfr.asso.fr

Adresse : MFR de Salins-les-Bains, 15 Hameau Blégny, 39110 Salins-les-Bains

Fiche éditée le 5 novembre 2026 d'après la page en ligne, qui fait foi :
https://mfrsalins.kube.torop.net/capa-sapver-en-alternance-jura-mfr-salins-les-bains--szdMy2zvb5-CYuD8G8YSVEI-G.html